

SECOND DEGRÉ 72

29 place d'Alger

72000 Le Mans

Tél : 02.43.28.69.58

Fax : 02.43.23.33.73

site internet : <http://snes72.org>

mél : snes72@nantes.snes.edu

LE MANS PIC

P4

Déposé
le 28/11/2018
Le Mans CTC

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire

| | |
|-------------------------------------|--------|
| Edito | p. 1-2 |
| 3 mois d'éducation en Sarthe | p. 2 |
| 3 mois d'éducation en Sarthe | p. 3 |
| Lycée Blanquer : liquidation totale | p. 4 |

29 > 06
NOV DÉC | **Votez !**



POUR AGIR ENSEMBLE



Directeur de la publication : Ivan Gâche - CPPAP n° 0220 S 07091 - ISSN 1284-4490 Imprimé par nos soins - 28 novembre 2018

L'ÉDITO

Pour les fêtes, pas de cadeau pour Blanquer !

par Jeffrey-Gaylord Remaud

Au moment où vous recevrez cette publication, les opérations de vote pour les élections professionnelles auront commencé ! Il sera donc encore temps de vous interroger et de vous mobiliser !

Si malgré un déluge de mails syndicaux de la part des autres organisations syndicales de tous horizons, pour certains-es d'entre vous, ce scrutin ne fait pas encore sens, dites-vous bien qu'il est par contre très attendu par notre ministre et ses services !

Quelques mots d'ailleurs au sujet de celui qui est présenté de manière persistante comme le bon élève du gouvernement avec en contrepoint nos actions !

Blanquer, le ministre qui, pour répondre à la grogne sociale, prétendait dimanche 18 novembre sur France Inter que le gouvernement se battait pour l'amélioration du pouvoir d'achat des Français : que ne l'a-t-il fait depuis le début de son mandat en appuyant les actions du SNES et de la FSU auprès de son collègue le ministre de l'action et des comptes publics comme nous le faisons encore le 3 octobre dernier !

Bien au contraire, en dehors de propos lénifiants et condescendants, il s'est bien gardé d'évoquer le dégel du point d'indice !

Blanquer, le ministre qui louait l'action de son collègue Bruno Lemaire contre les GAFFA ! Est-il utile de lui rappeler que dans notre académie, notre nouvel espace numérique de travail, au sujet duquel il y a beaucoup à dire comme nous l'avons fait directement auprès du

recteur en CTA dès septembre, est hébergé par Amazon !

Le ministre qui a tenté d'éteindre #pasdevague par des propos là encore convenus, a semble-t-il rapidement oublié sa propre conduite alors qu'il était recteur de l'académie de Créteil... conduite rappelée par notre collègue secrétaire départemental du SNES 77.

M. Blanquer se rêve peut-être en superministre de la sécurité, puisqu'il recourt à un gendarme détaché comme proviseur adjoint, au lieu d'améliorer le nombre d'adultes en établissement en recrutant davantage d'Assistants d'éducation (qui sont toujours écartés des primes REP et REP+).

L'élève Blanquer devrait nettoyer ses écuries avant de prétendre aller voler au secours de ses camarades du gouvernement !

Ces élections sont donc l'occasion pour vous d'exercer votre droit d'expression et de faire entendre au ministre un message clair que nous avons porté dès le départ : non, nous ne sommes pas satisfaits de nos conditions de travail et donc de la conduite de votre ministère !

À commencer par :

- L'affront, que nous avons tout de suite dénoncé, qui consiste à renouer avec les suppressions de postes et qui, conjugué à l'évolution des effectifs, signifie la poursuite de la dégradation de nos métiers...

- L'absence totale de prise en compte des préoccupa-

tions liées à nos rémunérations, la seule avancée, bien qu'encore insuffisante, sur ce dernier mandat, ayant été la mise en place du PPCR, dégel du point d'indice sous Hollande, mise en place de la prime-point, amélioration de l'accès à la hors-classe, création de la classe exceptionnelle et du corps des Psy-EN... n'en déplaise à certaines organisations syndicales, comme FO qui continue de vouloir l'abolir !

- La mise en place de réformes à la hussarde telle que la Réforme des collèges (pour laquelle le SNES a obtenu des améliorations substantielles concernant les langues anciennes, l'allemand, les EPI...), Parcoursup et la dernière en date la Réforme des lycées... Réformes toutes soutenues et votées en CTM par le SGEN-CFDT et le SE-UNSA !

Cette occasion, ce droit, vous ne l'avez, hélas, que tous les 4 ans !

N'hésitez donc pas à vous en emparer !

En votant, vous montrerez votre attachement :

- Aux CAP commissions administratives paritaires, académiques et nationales, qui permettent une gestion claire et transparente des personnels (promotions, mutations...) avec la prise en compte des barèmes.

- Aux commissions techniques académiques et nationales, qui ont trait aux questions d'ordre général.

Dans toutes ces commissions, car nous sommes présents grâce à vos suffrages dans toutes les instances, vos élu-e-s SNES, vous représentez et défendez les intérêts de la profession en les préparant assidûment et en communiquant des documents dont toutes et tous reconnaissent l'expertise, au contraire d'organisations qui se contentent parfois de simplement "balancer des résultats" sans même les vérifier comme ce fut le cas lors des derniers mouvements !

En votant, vous montrez votre attachement donc à ces instances qui vous défendent et que l'administration, dans la foulée de la transition des modalités de la Loi travail (que nous avons dénoncée et combattue !), entendait réduire voire supprimer et que par notre incessant travail nous avons réussi à préserver pour l'instant !

Voter,

C'est montrer que vous n'êtes pas dupes des menaces qui pèsent dans un avenir proche sur la profession (réforme des retraites, mise en place du plan CAP 2022 qui prévoit le recours quasi-exclusif à la contractualisation, casse de la formation des stagiaires...)

Et que les syndicats qui en sortiront vainqueurs devront affronter ! À vous donc de choisir qui vous souhaitez porter face à ces enjeux sachant que certains, comme la CFDT, n'ont pas d'emblée écarté le passage à un système de comptes notionnels par points !

Mobilisez-vous ! Votez SNES ! Votez FSU

3 mois d'éducation en Sarthe

par Lionel Quesne

3 septembre : communication par l'IA à la presse des chiffres de la rentrée. Quand les collèges du département enregistrent globalement une baisse démographique de 342 élèves, les établissements privés gagnent eux 58 collégiens. On se demande bien à quoi peut-être due cette évolution à contre-courant ! Cela n'a certainement rien à voir avec la réforme du collège ! Le fait qu'elle soit appliquée avec moins de rigueur et avec des marges de manœuvre supplémentaires dans le privé n'a pas été pour séduire des parents inquiets de voir l'exigence scolaire diminuer dans le public. On est bien d'accord.

Ce même jour, le DASEN Jean-Marc Milville, sur le départ pour la retraite accorde une interview au Maine libre où il reconnaît qu'en cette rentrée « tous les postes ne seront pas pourvus en Sarthe » du fait de difficultés à recruter. Il semblerait en effet que les étudiants soient assez nombreux à envisager des métiers « où ils gagneront plus d'argent ».



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Voyez-vous cela ! Quelle surprise ! Ce n'est pas comme si depuis plusieurs années nous n'étions pas systématiquement intervenus en CTSD pour marteler que la crise du recrutement était liée à une absence de revalorisation de nos professions. C'est bien de le reconnaître. Dommage que cela arrive si tardivement. Plus loin le DASEN ajoute un facteur d'explication : « il est vrai aussi qu'enseigner est devenu plus difficile aujourd'hui [...] Les élèves sont plus difficiles, certains parents sont exigeants et remettent en cause de façon parfois extrêmement violente les professeurs... Ce n'est pas toujours facile à vivre ». Touché par la grâce, qu'on vous dit ! Mais au seuil de la retraite...

6 septembre : Le directeur du « collège nouvelle chance » créé par les Apprentis d'Auteuil assure la promo de son établissement. Est-ce bien nécessaire puisque cette structure relevant du privé confessionnel n'a et n'aura pas de concurrence sous la forme d'un homologue public ? Le collège Anne Frank fut un temps pressenti pour assurer cette mission mais le DASEN, avant de partir, à préférer le mettre « en extinction ». Toutes les révélations ne peuvent avoir lieu en même temps et les voies du Seigneur sont impénétrables.

29 NOV | 6 DEC
VOTONS !

29 septembre : annonce de l'ouverture d'un internat de luxe en février 2019 pour des élèves de la 6^e à la terminale. Cet établissement 5 étoiles s'installera à La Bruère-sur-Loir, dans un château qui a longtemps hébergé... Les Apprentis d'Auteuil. (Décidément !) Il en coûtera la bagatelle de 25 000 € à l'année pour s'asseoir sur des bancs qui à ce prix-là doivent plutôt tenir du fauteuil. Le privé a décidément le vent en poupe dans le département ; l'entre-soi, des beaux jours devant lui et finalement la Sarthe n'est pas si marquée par la crise que cela.

2 octobre : Arrivée d'une nouvelle DASEN, Patricia Galeazzi qui a précédemment exercé cette fonction dans l'Orne (2008 – 2011) et en Seine-et-Marne (2011 – 2018). Par ailleurs elle est l'épouse d'un principal qui a exercé un temps en Sarthe, au collège Val d'Huisne, au moment de son incendie. Une fois reconstruit cet établissement a changé de nom pour adopter celui de « Costa Gavras » et a accueilli le collège expérimental « Anne Frank », aujourd'hui mis en extinction par le prédécesseur de Mme Galeazzi. Tout est dans tout et inversement.

5 octobre : l'heure du bilan pour Parcoursup. Il n'est

pas que positif (alors ça, on ne l'aurait pas parié !) Il y a des refoulés et des demis acceptés. Pour les uns on a ouvert une classe passerelle au Lycée Raphaël-Elizé de Sablé-sur-Sarthe où ils vont « retravailler les bases ». Pour les autres il y a une inscription dans une L1 d'éco-gestion qu'ils devront faire en deux ans en suivant en même temps des cours de soutien. On finirait presque par l'oublier, il s'agit de bacheliers... qui doivent effectuer une année de remédiation avant d'intégrer éventuellement l'enseignement supérieur. Cherchez l'erreur !

12 novembre : Journée nationale d'action dans l'éducation. Nous étions 1 000 au Mans à manifester contre les suppressions de postes, une nouvelle réforme inepte des lycées, le recul de nos rémunérations... 1/8e de la profession dans la rue : le ras-le-bol est profond.

Ce même jour, en écho à cette sourde colère de se sentir méprisé, un collègue du SNES, ancien contractuel, témoigne dans la presse. « J'étais un prof au rabais » déclare-t-il. Tout est dit.

13 novembre : le 29 mars 2018 un incendie a détruit le gymnase de la Briqueterie au Mans. Il servait, entre autres, aux élèves du Vieux Colombier. Pour pallier ce manque, le Conseil départemental finançait les déplacements en car vers des gymnases voisins... Jusqu'au mois d'octobre, époque à laquelle il est revenu sur son engagement revoyant la balle dans le camp de la ville du Mans. Moyennant quoi les cours d'EPS ont été momentanément purement et simplement supprimés. Suite à un article paru dans la presse locale dénonçant la situation, le CD a fait savoir qu'il devait s'agir d'un malentendu et qu'il n'avait jamais été question de suspendre le financement. « Appelle-moi mal comprenant ! »

17 novembre : il semblerait que les familles renonçant à scolariser leurs enfants afin de les instruire elles-mêmes soient de plus en plus nombreuses. Elles seraient environ une centaine en Sarthe. Certainement un signe de la bonne santé de l'École publique.

Lycée Blanquer : liquidation totale

par Laurent Blancs

Revenir en détail sur tous les méfaits des réformes Blanquer du lycée exigerait beaucoup plus que ces quelques lignes. Contentons-nous de rappeler les points principaux que nous dénonçons avec force :

- Les élèves sont enfermés dans un choix très précoce d'orientation (dès la fin du 2e trimestre de Seconde) sans réelle possibilité de modifier leurs choix en Première et Terminale (et ce malgré les propos récents et mensongers du ministre).
- Ces réformes débouchent sur des baisses substantielles de moyens dans les établissements (aux environs de 10 % d'heures d'enseignement en moins). Comment croire, dès lors, qu'elles ne se traduiront pas par des suppressions massives de postes (probablement plusieurs milliers) ?
- Ces réformes instituent une concurrence généralisée entre établissements (quel lycée ouvrira telle spécialité ? Quel établissement proposera telle option ?) et il est illusoire de penser que tous les lycées pourront proposer toutes les options et spécialités demandées.
- Ces réformes vont aboutir à la concurrence généralisée entre disciplines pour savoir quel enseignement bénéficiera des dédoublements, quelles options seront proposées, comment sera financé l'accompagnement personnalisé...
- Ces réformes sont le pur produit d'une vision libérale de la société et de l'école : concurrence qui est censée (mais qui peut encore le croire ?) donner plus d'efficacité au système éducatif, individualisation de l'orientation (chaque élève devient « entrepreneur de soi-même », c'est à lui de bâtir son parcours d'orientation, de se mouvoir dans les complexes méandres de l'Éducation Nationale) qui débouchera sur un véritable tri social : seuls les élèves dont les familles maîtrisent les « bons codes » sauront tirer profit de la nouvelle architecture du lycée. Mais comment s'en étonner tant ces réformes ne sont rien d'autre que la conséquence logique de la mise en place de Parcoursup qui rétablit, de fait,

la sélection à l'entrée de l'université ?

- Ces réformes sont supposées simplifier le baccalauréat. Parlons-en ! Nous allons passer d'un bac composé de 12/13 épreuves à un bac comportant environ 20 épreuves, réparties sur les années de première et de Terminale : l'évaluation va être permanente.
- Ces réformes menacent lourdement le caractère national du bac : 50 % (en comptant le fameux et fumeux grand Oral) de la note sera attribuée en local. Sans parler de la pression que risquent de subir les enseignants de la part des parents et des chefs d'établissement, le risque est grand de voir le diplôme obtenu considéré comme ayant plus ou moins de valeur en fonction du lycée d'origine.
- Ces réformes saccagent la voie professionnelle en destinant la majorité des élèves des LP à l'apprentissage et transforment les voies technologiques en véritable impasse.

Non, décidément, nous n'en finissons pas d'énoncer les dangers de ces réformes Blanquer qui cassent le service public d'éducation et nos métiers.

L'enjeu est d'importance : rarement une politique aura été aussi loin dans la marchandisation de l'Éducation. Face à un ministre qui ne veut rien entendre, rien comprendre, nous devons nous mobiliser : partout nous devons multiplier les heures d'information syndicale, informer sans relâche les collègues, les parents, dénoncer les aberrations et les méfaits des projets gouvernementaux, organiser les actions coordonnées des différents lycées. À nous de montrer que J. M. Blanquer ment lorsqu'il affirme, sans rire, que 90 % des enseignants soutiennent sa politique.

Pour organiser la riposte, nous devons être forts, et c'est pourquoi nous avons besoin du soutien le plus massif possible des collègues lors des élections en cours.

Du 29 novembre au 6 décembre votez et faites voter SNES, votez et faites voter FSU